



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

## Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



## **Sommaire**

- 3 Mission de la Fondation Entre-Lacs**
- 6 Message du président**
- 8 Message de la directrice**
- 10 Activités**
- 14 Comptes annuels**
- 18 Rapport de révision**
- 19 Dons**
- 20 Organes**
- 21 Glossaire des abréviations et coordonnées**

## **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

La Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-Lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute surveillance sur les activités de la Fondation.

**Maison-Rouge :**

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



**Cheminet :**

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire.
- Soutien socioprofessionnel.



### **Florère :**

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.
- Soutien pédagogique spécialisé.
- Service éducatif itinérant.



### **La Carène :**

- Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



## **Message du Président**

L'année 2020 a été caractérisée par l'entrée en fonction, en janvier, de la nouvelle directrice, Mme Sara De Antoni et par l'irruption du coronavirus dans tous les aspects de nos vies.

En effet, à peine arrivée à la Direction, Madame De Antoni a dû gérer cette période très particulière, notamment avec la fermeture des classes au printemps sur ordre du Conseil d'État après quelques semaines bien tendues.

Il a fallu s'occuper des enfants à distance, offrir de l'accueil afin de décharger certaines familles et gérer les retours en classe en veillant à appliquer toutes les précautions et mesures imposées. Ce virus n'a pas laissé à Madame De Antoni le temps de faire connaissance avec les diverses équipes avant ce véritable tsunami.

Malgré ce handicap, notre nouvelle directrice et toutes les équipes ont fait face avec beaucoup de brio à ces circonstances si particulières, rendues plus difficiles par la population particulière que nous accueillons.

Heureusement, nous avons pu remercier toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs pour leur engagement particulier lors de la fête de fin d'année du personnel en juin 2020.

Nous pouvons ici remarquer que le Conseil a dû tenir une séance en visioconférence au cours de l'année 2020 afin de respecter les mesures sanitaires, mais que par bonheur les autres séances ont pu se tenir en présentiel, facilitant grandement les échanges, notamment avec notre nouvelle directrice, cette dernière a immédiatement pris pleinement ses responsabilités. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants au vu du contexte si particulier de l'année 2020.

Le principal projet qui a occupé le Conseil hors de la prise de fonction de la nouvelle directrice est celui de la villa du Cheminet. Cette maison offre le contexte idéal pour la création de lieux de dégagements indispensables au bon fonctionnement de notre école du Cheminet, espaces rendus nécessaires en raison de la complexité croissante des élèves pris en charge.

La villa nécessite de toute manière d'importants travaux d'entretien et il nous paraît plus que judicieux de profiter de ceux-ci pour permettre aux professionnels d'effectuer leur travail dans d'aussi bonnes conditions que possible. Nos élèves en bénéficieront directement et nous nous réjouissons donc de cette nouvelle aventure, garante d'une bonne prise en charge.

*Pour le Conseil de Fondation, son Président, Pierre Badoux.*

## **Message de la directrice**

En prenant mes fonctions le 3 janvier 2020, ma volonté était de faire connaissance avec tous-tes les collaborateurs-trices et de m'imprégner de la culture de la Fondation.

À peine le temps de faire connaissance des différents sites et de certaines pratiques que la pandémie et les mesures sanitaires ont interrompu brusquement mon idéal d'intégration.

J'ai dû très rapidement affronter et à m'adapter à une réalité inconnue et déstabilisante pour tout le monde.

Nous avons dû gérer la fermeture des écoles, mettre en place de l'enseignement à distance et devenir disponibles afin d'accueillir les enfants dont les parents travaillaient dans le domaine de la santé ou dans les magasins de première nécessité. Tout cela a demandé une coordination et de grands efforts de la part de tous les collaborateurs.

Cette pandémie a fragilisé la communication et les différentes relations. Nous avons dû faire preuve d'une grande résistance physique et psychique afin de garantir aux enfants une prise en charge adéquate et, en parallèle, maintenir des contacts réguliers avec les familles.



Si au niveau des établissements spécialisés, un cadre était donné par la DGEO, en ce qui concerne l'UAT nous avons été appelés à faire preuve de beaucoup de créativité. L'équipe d'éducatrices a mis en place une procédure d'accueil, des règles très strictes au niveau des normes sanitaires et la direction a pris la décision de diminuer le nombre d'enfants accueillis chaque jour, afin de pouvoir respecter pleinement les restrictions sanitaires.

L'année 2020 a été éprouvante, mais tous ensemble, nous avons su nous adapter à la situation et nous avons pu mener à terme une année particulière et difficile.

Je remercie tous-tes les collaborateurs-trices d'avoir affronté cette épreuve, tout en garantissant une bonne qualité de travail et beaucoup de bienveillance vis-à-vis des enfants et de leur famille.

*Sara De Antoni, Directrice*

## **Activités**

### **Les classes d'enseignement spécialisé**

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs.

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle.

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé.

## **Les thérapies**

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.).

Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

## **Le secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10<sup>ème</sup> année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

## **L'internat**

L'internat accueille quatorze enfants et adolescents dès quatre ans jusqu'à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés.

L'internat est actif pendant les trente-huit semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, sources d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

## **SEI Le Service Educatif Itinérant**

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

## **SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé**

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

## **L'unité d'accueil temporaire (UAT)**

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

## Comptes annuels

<b>Bilan au 31 décembre</b>		<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités		1 049 105,60	1 164 683,41
Titres		562 485,00	459 234,00
Créances résultant de prestations		57 416,69	147 649,29
Autres créances	<b>1</b>	205 071,82	0,00
Stock		0,00	0,00
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>24 154,85</b>	<b>26 965,93</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 898 233,96</b>	<b>1 798 532,63</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Titres		200,00	200,00
Immeubles, net		7 384 496,80	1 549 112,25
Construction UAT	<b>2</b>	0,00	8 450 978,44
<b>Autres immobilisations corporelles, net</b>		<b>181 799,75</b>	<b>176 138,50</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>7 566 496,55</b>	<b>10 176 429,19</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>9 464 730,51</b>	<b>11 974 961,82</b>
<b>Passif</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Fournisseurs		181 074,15	189 585,00
Dettes à court terme portant intérêt		146 901,55	5 701 037,25
Autres dettes à court terme relatives aux ch. soc.		145 413,70	122 139,45
Décompte SESAF à valider	<b>3</b>	353 210,90	327 650,34
Passifs de régularisation		24 565,95	24 318,10
<b>Excédent de produits de l'exercice</b>		<b>327 650,34</b>	<b>244 298,03</b>
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>1 178 816,59</b>	<b>6 609 028,17</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	<b>4</b>	6 701 364,60	1 293 667,15
<b>Avances - Projets</b>		<b>0,00</b>	<b>2 508 133,35</b>
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>6 701 364,60</b>	<b>3 801 800,50</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital de la Fondation		381 922,95	381 922,95
Réserves à buts spécifiques		776 647,15	772 647,15
Résultat net enveloppe de charges, solde reporté		197 372,21	197 372,21
<b>Résultat hors exploitation, solde reporté</b>		<b>228 607,01</b>	<b>212 190,84</b>
<b>Total fonds propres</b>		<b>1 584 549,32</b>	<b>1 564 133,15</b>
<b>Total du passif</b>		<b>9 464 730,51</b>	<b>11 974 961,82</b>

Compte d'exploitation au 31 décembre	Budget 2020	2020	2019
<b>Produits d'exploitation</b>			
Contributions et divers produits	517 050,00	2 968 908,88	1 290 366,85
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	4 500,00	14 414,20	7 860,15
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>521 550,00</b>	<b>2 983 323,08</b>	<b>1 298 227,00</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges salariales	8 241 672,00	8 046 617,35	8 124 707,37
Besoins médicaux	5 150,00	10 169,00	1 778,37
Alimentation	255 650,00	193 834,40	220 595,85
Autres charges ménagères	130 550,00	121 689,90	120 608,25
Entretien et réparation	168 173,00	170 851,22	167 395,11
Loyers	204 430,00	201 940,40	202 894,35
Charges financières	92 650,00	30 721,29	95 218,43
Amortissements	91 731,00	2 712 712,15	732 849,05
Eau et énergie	120 407,00	106 229,75	108 867,05
Etudes et formation	117 660,00	68 298,75	103 141,40
Frais de bureau et d'administration	58 420,00	50 223,45	52 758,23
Assurances diverses	55 050,00	49 734,95	52 471,25
Frais de transport	705 600,00	606 221,65	651 970,10
Autres charges d'exploitation	53 350,00	47 064,75	50 856,80
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>10 300 493,00</b>	<b>12 416 309,01</b>	<b>10 686 111,61</b>
Résultat d'exploitation (Excédent charges – formules e-IVS)	-9 778 943,00	-9 432 985,93	-9 387 884,61
Avances reçues du SESAF	0,00	9 786 196,83	9 715 534,95
<b>Décompte SESAF à valider (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>353 210,90</b>	<b>327 650,34</b>
Produits hors exploitation	0,00	34 385,86	112 763,40
Charges hors exploitation	0,00	-3 702,49	-15 868,65
<b>Résultat hors exploitation – formules e-IVS</b>	<b>0,00</b>	<b>30 683,37</b>	<b>96 894,75</b>
Décompte d'exploitation e-IVS	0,00	-9 402 302,56	-9 290 989,86

## **Sommaire des principes comptables adoptés**

### **Principes comptables**

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32<sup>ème</sup> du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par le SESAF et diminué des dons et subventions obtenus.

## **Commentaires sur l'exercice 2020**

### **1. Autres créances**

Il s'agit d'un nouveau poste (débiteurs SESAF) qui résulte de la différence de 2% entre le budget accordé et l'avance mensuelle versée. Ce solde sera versé une fois les dépenses reconnues, après analyse du grand livre.



## **2. Construction UAT**

La consolidation en prêt hypothécaire des coûts de construction de l'UAT a été réalisée au 31 janvier 2020, après un appel d'offre.

Cette opération influence les comptes d'exploitation par un amortissement et une recette extraordinaire.

## **3. Décompte SESAF**

L'activité de la Fondation est prise en charge par le SESAF (Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation). Le SESAF octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon budget. L'année suivante, le SESAF valide et confirme en émettant un décompte final. Le solde de ces décomptes est alors conventionnellement réparti entre les parties.

## **4. Prêts bancaires**

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

# Rapport de révision



FIDUCIARIA  
FIDUCIARIA SUISSE  
FIDUCIARIA

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2020  
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 11 mai 2021

Fiduciaire Fidaceb SA



Didier Glauser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Mathieu Richardet  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte d'exploitation
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

Fiduciaire Fidaceb SA  
Rue de Neuchâtel 39

Case postale 607  
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 15 50  
Fax 024 424 15 69

info@fidaceb.ch  
www.fidaceb.ch

## **Dons**

12.12.2020	Boursier Communal, Le Lieu (De M. Moutarlier, Les Bioux)	CHF 300.00
31.12.202	Don anonyme	CHF 140.00
31.12.2020	Commune du Chenit, Le Sentier	CHF 300.00

*Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets.*

## **Organes**

### **Conseil de Fondation au 31.12.2020**

Badoux Pierre, Président

Beetschen Michel, Vice-Président

Raymondaz Jean-Luc, Trésorier

Aubert Sylvie, Secrétaire

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Wolfer Yvan, Membre

### **Conseil de direction**

De Antoni Sara, Directrice

Bergmeister Catherine, Adjointe de direction, Cheminet

Champion François, Adjoint de direction administratif

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Coval Noémie, Adjointe de direction, La Carène

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

## **Glossaire des abréviations**

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAF	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation
UAT	Unité d'accueil temporaire

## **Coordonnées**

Fondation Entre-Lacs  
Rue de la Maison-Rouge 16  
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 425 02 22

Courriel : [info@entre-lacs.ch](mailto:info@entre-lacs.ch)

Site Internet : [www.entre-lacs.ch](http://www.entre-lacs.ch)

IBAN : CH 13 0029 7297 4033 9201 F